

**Ville de Vaires-sur-Marne
(Seine-et-Marne)**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

Liste des délibérations conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, lors de la séance du 22 novembre 2022.

- **Délibération n°01** : Convention entre la commune de Vaires-sur-Marne, le département de Seine-et-Marne et l'association École des sports vairoise USEP relative au fonctionnement de l'école multisports – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°02** : Convention de partenariat pour la mise à disposition d'applications et de données sur le Géoportail de la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°03** : Convention de financement entre le département de Seine-et-Marne et la commune de Vaires-sur-Marne pour le multi-accueil collectif familial les Bleuets – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°04** : Convention de financement entre le département de Seine-et-Marne et la commune de Vaires-sur-Marne pour le multi-accueil collectif Le Jardin Imaginaire – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°05** : Avenant n°01 au contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°06** : Attribution de jours de congés pour sujétions particulières – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°07** : Approbation du règlement relatif à l'habillement des agents municipaux – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°08** : Modification du tableau des effectifs – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°09** : Reprises sur provisions constituées pour couvrir les charges induites par le remplacement des agents réunissant les conditions de droits à congés dans le cadre des Comptes Epargne Temps (CET) et congés exceptionnels cumulés au cours des années antérieures pour un montant de 73082 euros – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°10** : Admissions en non-valeurs et en créances éteintes de la Ville – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°11** : Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants à hauteur de 27 990 euros afin d'intégrer le risque d'insolvabilité des redevables et reprise de provisions à hauteur de 5 296,60 euros – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°12** : Autorisation donnée à Madame le Maire de souscrire une ligne de trésorerie pour un montant de 2 000 000 euros auprès de la Caisse d'Épargne – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°13** : Décision budgétaire modificative n°01 de la commune pour l'année 2022 – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°14** : Enquête de recensement de la population 2023 – Rémunération des agents recenseurs, du coordonnateur communal et de l'agent chargé du Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL) – Approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n°15** : Élection des représentants de la commune pour la commission d'appel d'offres pour le groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à l'entretien des véhicules légers et des véhicules utilitaires avec la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne – Approuvée à la majorité.

En Mairie, le 24 novembre 2022



Le Maire,

Edmond JARDIN